

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre d'Administrateurs :

- en exercice..... 13
- présents .....09
- absents.....04
- votants..... 11
- procurations.....02

Le Président certifie le caractère  
exécutoire de cette délibération  
compte tenu de sa rétrotransmission en  
Préfecture le: **16 AVR. 2024**

et de sa publication le: **12 AVR. 2024**

Le Président,  
Roland DAVIET



Le 8 avril 2024 à 17h30, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'EPAGNY METZ-TESSY, dûment convoqué le 28 mars 2024 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Président.

PRESENTS : Roland DAVIET, Marie-Thérèse BOUKOUYA, Gérard CAVALLI, Martine COUTAZ, Juliette LAZZERINI, Alain BILLAULT, Christiane GEOFFROY, Jean-Paul SADOUX, Stéphanie VEREL

ABSENTS : Laurence BACINO, Catherine BRISFER, Corinne MASSE, Michèle RIZZANTE

Mme Laurence BACINO a donné procuration à M. Roland DAVIET  
Mme Michèle RIZZANTE a donné procuration à M. Jean-Paul SADOUX

M. Gérard CAVALLI a été désigné secrétaire de séance.

**- O B J E T -**

**2024/05 Vote du budget primitif 2024**

Lors de sa séance du 19 février 2024, le Conseil d'Administration a débattu sur le Rapport d'Orientation Budgétaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour 2024, et a approuvé les grandes orientations présentées.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 soumis à l'adoption du Conseil d'Administration. La note de présentation, annexée à la présente, expose de manière plus détaillée et lisible, les orientations budgétaires 2024, prévues en section de fonctionnement.

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2024/04 du 19 février 2024 approuvant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire, Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration du CCAS les éléments constitutifs du budget prévisionnel annuel pour l'année 2024, relatifs au budget d'aide sociale.

Compte tenu du résultat 2023 reporté, la section de fonctionnement (il n'y a pas de section d'investissement) se présente globalement comme suit :

Recettes totales de fonctionnement.....	212 946,20 €
Dépenses totales de fonctionnement .....	212 946,20 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

D'APPROUVER les éléments constitutifs du budget prévisionnel annuel 2024 relatifs au budget annexe du CCAS et joints en annexe à la présente délibération;

DE VOTER l'ensemble des crédits budgétaires ainsi présentés.


Pour Extrait Conforme,

Le Président,



Roland DAVIET

Le secrétaire de séance,



Gérard CAVALLI

## Centre Communal d'Actions Sociales

Exercice 2024

Budget Primitif

Chapitre / Articles (M57)	BP 2023	CA 2023	BP 2024
<b>D</b>	<b>203 810.99 €</b>	<b>193 552.11 €</b>	<b>212 946.20 €</b>
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>50 650.00 €</b>	<b>48 149.20 €</b>	<b>51 650.00 €</b>
60623 - Alimentation	- €	28.08 €	100.00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	200.00 €	- €	200.00 €
6068 - Autres matières et fournitures	10 000.00 €	8 321.70 €	- €
6182 - Documentation générale et technique	400.00 €	357.52 €	400.00 €
6188 - Autres frais divers	300.00 €	164.41 €	250.00 €
62268 - Autres honoraires, conseils	- €	292.00 €	1 750.00 €
6228 - Divers	- €	152.00 €	- €
6232 - Fêtes et cérémonies	6 000.00 €	5 229.68 €	5 000.00 €
6234 - Réceptions	25 000.00 €	25 284.98 €	25 000.00 €
6238 - Divers	750.00 €	151.04 €	350.00 €
6248 - Divers	- €	- €	10 000.00 €
6261 - Frais d'affranchissement	1 000.00 €	975.78 €	1 100.00 €
62871 - A la collectivité de rattachement	7 000.00 €	7 192.01 €	7 500.00 €
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>140 000.00 €</b>	<b>139 275.59 €</b>	<b>150 000.00 €</b>
6218 - Autre personnel extérieur	140 000.00 €	139 275.59 €	150 000.00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>13 160.99 €</b>	<b>6 127.32 €</b>	<b>11 296.20 €</b>
65315 - Formation	100.00 €	- €	- €
6562 - Au titre de la coopération décentralisée	9 060.99 €	3 834.00 €	8 896.20 €
65748 - Autres personnes de droit privé	4 000.00 €	2 200.00 €	1 800.00 €
65818 - Autres	- €	93.32 €	600.00 €
<b>R</b>	<b>203 810.99 €</b>	<b>161 510.00 €</b>	<b>212 946.20 €</b>
<b>002 - Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>43 810.99 €</b>	<b>- €</b>	<b>11 946.20 €</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté	43 810.99 €	- €	11 946.20 €
<b>70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>- €</b>	<b>560.00 €</b>	<b>1 000.00 €</b>
7088 - Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes d'ouvrages...)	- €	560.00 €	1 000.00 €
<b>74 - Dotations et participations</b>	<b>160 000.00 €</b>	<b>160 000.00 €</b>	<b>200 000.00 €</b>
74741 - Communes membres du GFP	- €	- €	200 000.00 €
74748 - Autres communes	160 000.00 €	160 000.00 €	- €
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>- €</b>	<b>950.00 €</b>	<b>- €</b>
756 - Libéralités reçues	- €	950.00 €	- €